

Domaine	Arts, Lettres, Langues	<b>L1</b>
Mention	<b>INFORMATION COMMUNICATION</b>	
Formation dispensée en	français	

### Contacts

<b>Responsable de la formation</b> Gilles Bousquet	<b>Responsable de la scolarité</b> Philippe VIGNERON
<b>Composante de rattachement</b> UFR Lettres et philosophie 4 Bd Gabriel - Dijon	<a href="mailto:philippe.vigneron@u-bourgogne.fr">philippe.vigneron@u-bourgogne.fr</a> ☎ 03 80 39 56 96

### Objectifs de la formation

■ Objectifs :

Cette formation associe l'acquisition de compétences théoriques et pratiques en sciences de l'information et la communication. Les enseignements disciplinaires apportent aussi bien des connaissances fondamentales à l'étudiant (théories de l'information et de la communication, histoire et sociologie des TIC, des médias et des industries culturelles, etc.) que des compétences pratiques (écriture journalistique, bureautique, création web, gestion de contenus numériques, techniques documentaires, etc.). La maîtrise de la langue française fait l'objet d'une attention particulière dans le cursus.

La possibilité de réaliser des stages en L2 et L3 permet aux étudiants de découvrir le monde professionnel (entreprises, collectivités publiques, agences spécialisées) et d'enrichir les compétences acquises à la faculté avec celles acquises sur le terrain.

L'ouverture internationale de la formation est fondée sur une double action : le développement de l'offre de mobilité (augmentation des partenariats avec des universités étrangères du programme européen Erasmus) ; la formation linguistique renforcée (tout au long du cursus apprentissage obligatoire de l'anglais en LV1, apprentissage facultatif d'une LV2 dans le cadre de l'UE5).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- mobiliser un corpus de connaissances théoriques (théories des sic, histoire des médias et des industries culturelles, analyse visuelle) ;
- concevoir et rédiger des messages dans un langage et un style adaptés à un public donné ;
- communiquer en anglais.

■ Enseignement à distance

Certains cours et TD sont proposés en hybride (présentiel et distanciel)

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Cette formation a vocation à préparer les étudiants à une poursuite d'études en master infocom pour intégrer le marché du travail dans plusieurs secteurs d'activités :

- la communication des organisations ;
- les médias et les relations de presse ;
- la conception et la production audiovisuelle ;
- la gestion des systèmes d'information et la veille ;
- l'enseignement (professeur documentaliste).

<b>Modalités d'accès à l'année de formation :</b>
---------------------------------------------------

■ en formation initiale:

En L1 via Parcoursup (bacheliers et réorientations) avec capacité d'accueil limitée.

En L2 et L3 via le dépôt d'un dossier de candidature à la scolarité de la formation.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA : <http://sefca.u-bourgogne.fr/> ).

■ Poursuites d'études :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Sciences de l'information et communication est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

**Organisation et descriptif des études :**

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

**SEMESTRE 1**

UE10	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Sciences de l'information communication	Introduction aux SIC	16	10	26	2	CC+ CT (écrit 2h)	1,33	0,67	2
	Histoire des médias	16	6	22	2	CC (2e session écrit 2h)	2		2
	Culture numérique	16	10	26	2	CC	2		2
<b>TOTAL UE</b>		<b>48</b>	<b>26</b>	<b>74</b>	<b>6</b>		<b>5,33</b>	<b>0,67</b>	<b>6</b>

UE11	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Méthodologie de l'écrit	Langue parlée / langue écrite	12	11	23	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Systèmes graphiques du français		11	11	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>12</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>6</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

UE12	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Médias en société	Medias studies (anglais)	10	10	20	3	CC (2ème session écrit 1h)		1,5	1,5
	Histoire des industries culturelles	6	10	16	3	CC (2e session écrit 2h)	1	0,5	1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>16</b>	<b>20</b>	<b>36</b>	<b>6</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

UE13	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
SHS	Littérature, arts visuels, arts du spectacle		33	33	3	CT (2ème session écrit 2h)		1,5	1,5
	Pratique de l'écriture		20	20	3	CC (2ème session écrit 4h)		1,5	1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>0</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>6</b>		<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

UE14	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Libre	UE à choisir parmi les options proposées par l'UFR lettres, une autres UFR, ou UE engagement				6				3
<b>TOTAL UE</b>			<b>36</b>	<b>0</b>	<b>6</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

**SEMESTRE 2**

UE15	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Sciences de l'information communication	Histoire des TIC	16		16	2	CC	2		2
	Etude de l'image	16		16	2	CT (écrit 2h)		2	2
	Culture numérique	6	16	22	2	CC		2	2
<b>TOTAL UE</b>		<b>38</b>	<b>16</b>	<b>54</b>	<b>6</b>		<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

UE16	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Methodologie de l'écrit	Stratégies et pratiques argumentatives	12	11	23	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Systèmes graphiques du français		11	11	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>12</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>6</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

UE17	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Médias en société	Medias studies (anglais)	10	10	20	3	CC (2ème session écrit 1h)	1,5		1,5
	Insertion professionnelle		10	10	3	CC (2ème session écrit 1h)	1,5		1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>10</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>6</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

UE18	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
SHS	Littérature, arts visuels, arts du spectacle		33	33	3	CT (2ème session écrit 2h)		1,5	1,5
	Pratique de l'écriture		20	20	3	CC (2ème session écrit 4h)		1,5	1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>0</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>6</b>		<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

UE19	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type Eval	Coeff CT	Coeff CC	Total coeff
Libre	UE à choisir parmi les options proposées par l'UFR lettres, une autres UFR, ou UE engagement				6				3
<b>TOTAL UE</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

## Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### ■ Règles de validation et de capitalisation

**COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**STATUT AJAC** : L'étudiant pourra accéder à la licence 2 s'il a validé 18 crédits au S1 et 18 crédits au S2 minimum et d'avoir validé l'UE1 dans chaque semestre à condition d'en faire la demande par écrit dans les 7 jours qui suivent la diffusion des résultats de la session 2 d'examen.

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

### ■ INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

### ■ ABSENCE TD / ASSIDUITE

3 absences à un TD entraînent la défaillance dans cette matière

### ■ STATUT ETUDIANT SALARIE SPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 10h par semaine et un contrat de travail couvrant la totalité de l'année universitaire (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante) peuvent être dispensés d'assiduité aux TD à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès du secrétariat (présentation d'une attestation de l'employeur) lors de l'inscription aux examens et au plus tard dans les 30 jours suivant la rentrée de chaque semestre.

### ■ STATUT ETUDIANT BOURSIER

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164. L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.